

Séminaire plan de modernisation de l'IAE 29 octobre 2008 à Bordeaux

PLAN PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN CHARENTE-MARITIME



Quelques données sur la Charente-Maritime

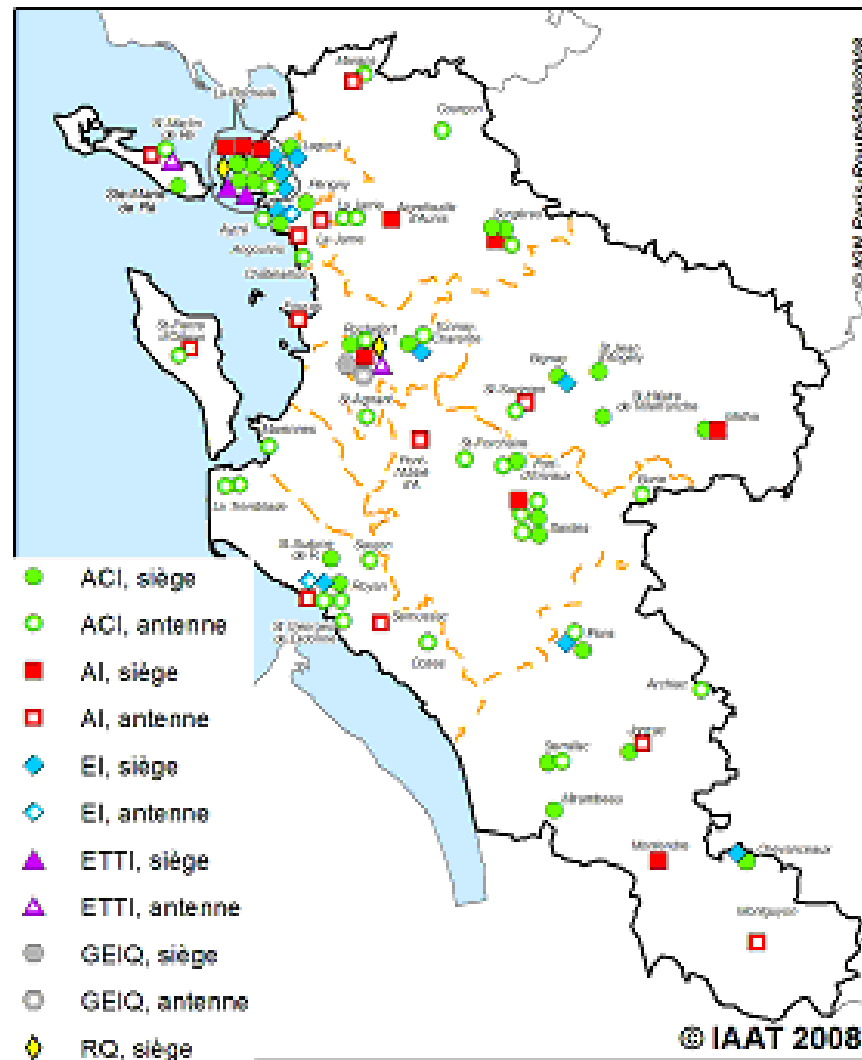
- 557 000 habitants
- 236 000 actifs
- 19230 demandeurs d'emploi cat 1 (août 2008)
- 14657 bénéficiaires du RMI (chiffre 2007)
- 4600 personnes, soit 1 100 ETP
employées dans le secteur IAE en 2007

Les structures conventionnées IAE en Charente-Maritime

62 structures conventionnées
au 31/12/2007

- 12 entreprises d'insertion
- 2 entreprises de travail temporaire d'insertion
- 9 associations intermédiaires
- 28 organismes porteurs de 39 ateliers et chantiers d'insertion

ACI, AI, EI, ETTI, GEIQ, RQ



LE DIAGNOSTIC DE L'IAE EFFECTUE PAR LE CABINET ADEO: Offre d'insertion : les principaux constats

- L'offre d'insertion se situe au niveau de la moyenne régionale
- Cependant, elle est inégalement répartie selon les territoires et les types de structures :
- Activités économiques traditionnelles, nécessité de diversifier celles-ci
- Relations avec l'entreprise : problématique autour de la représentation de l'IAE par les acteurs économiques

LE DIAGNOSTIC DE L'IAE EFFECTUE PAR LE CABINET ADEO :

Commande d'insertion : les principaux constats

- Sur-représentation des publics RMI, notamment dans les ACI, insuffisance des publics femmes dans toutes les SIAE (sauf les AI)
- La mise en place d'objectifs de retour à l'emploi ne prend pas en compte l'ensemble de la production socio-professionnelle des SIAE
- L'établissement de liens avec les entreprises est un enjeu de taille mais il nécessite un positionnement clair des SIAE sur la fin de parcours

LE DIAGNOSTIC DE L'IAE EFFECTUE PAR LE CABINET ADEO: Commande d'insertion : les principaux constats

- Au-delà de la bonne concertation technique existante, nécessité d'élaborer une stratégie concertée avec le Conseil général
- Insuffisance de la coordination des SIAE sur les territoires et défaut d'articulation de la stratégie départementale avec le niveau local
- Il n'existe pas d'indicateurs et de tableaux de bord prenant en compte le niveau territorial

PLAN PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- **AXE 1 : Renforcer le pilotage de l'IAE**
- **AXE 2 : Améliorer l'efficacité de l'offre d'insertion**
- **AXE 3 : Professionnaliser l'accompagnement socio-professionnel**
- **AXE 4 : Former les personnes en insertion et valoriser les acquis de l'expérience**

AXE 1 : RENFORCER LE PILOTAGE DE L'IAE

1.1) Mettre en place un comité de pilotage territorial

→ pour relayer localement les orientations prises en CDIAE, croiser la stratégie des financeurs et celle des prescripteurs

1.2) Fixer un objectif prioritaire de mixité des emplois

→ marge de progression pour les ACI, EI, ETTI

→ condition pour tous les projets (création, développement)

→ mobilisation prioritaire du FDI

Rappel Année 2007	Chantiers d'insertion	Entreprises d'insertion	Associations intermédiair es	ETTI
Publics femmes	29%	41%	65%	22%

AXE 1 : RENFORCER LE PILOTAGE DE L'IAE

1.3) Cibler les publics prioritaires Les bénéficiaires des minima sociaux

→ veiller à l'équilibre de la répartition RMI / ASS-API

dans les ACI

- **Les demandeurs d'emploi de très longue durée**
- **Les jeunes CIVIS**

Année 2007	ACI	EI	AI, ETTI
Minima sociaux	84%	55%	28%
RMI	75%	35%	17%
ASS-API	9%	20%	11%

AXE 1 : RENFORCER LE PILOTAGE DE L'IAE

1.4) Fixer des objectifs de résultat en terme de sortie dans l'emploi

- reprendre les objectifs seuils du plan de modernisation pour les ACI
- fixer des objectifs plus élevés pour les EI, AI, ETTI que pour les ACI

	Chantiers d'insertion	Entreprises d'insertion	Associations intermédiaires	ETTI
Taux de sortie emploi durable 2007	20%	28%	28%	39%
Objectif taux de sortie emploi durable	20%	30%	30%	40%
Objectif taux de sortie emploi dynamique	60%	60%	-	-

AXE 1 : RENFORCER LE PILOTAGE DE L'IAE

1.4) Elaborer des indicateurs de résultat spécifiques pour les AI et ETTI

1.5) Elaborer un tableau d'indicateurs socio-professionnels et économiques

sur le modèle proposé par ADEO, mis à jour annuellement

AXE 2 : Améliorer l'efficacité de l'offre d'insertion

2.1) Mieux répartir l'offre d'insertion sur les territoires

2.2) Diversifier les activités

- privilégier les secteurs d'activité qui recrutent, notamment le bâtiment, en associant les organisations professionnelles à l'émergence des projets (FNB, CAPEB ...)
- Privilégier des activités accessibles aussi aux femmes

2.3) Développer la clause d'insertion dans les marchés publics

2.4) Mieux faire connaître les SIAE auprès des entreprises (actions de communication)

AXE 2 : Améliorer l'efficacité de l'offre d'insertion

2.5) Consolider économiquement les SIAE

- favoriser l'action préventive, plutôt que curative (élaboration d'indicateurs d'alerte)
- veiller à ce que les chantiers d'insertion présentent des prix de vente de prestations prenant en considération les coûts réels et conformes aux conditions du marché
- Favoriser le renforcement des fonds propres des SIAE (utilisation du FDI, mobilisation des fonds de garantie (IPCA, France active ...)
- Accroître le recours aux dispositifs d'appui-conseil : IRIS, IPCA, le dispositif local d'accompagnement (DLA)

AXE 3 : Professionnaliser l'accompagnement socio-professionnel

3.1) Mobiliser l'EDEC régional

L'EDEC fixe des objectifs de professionnalisation des structures et des encadrants :

- 60% des SIAE engagées dans une démarche de professionnalisation
- 45% des accompagnateurs socio-professionnels inscrits dans une démarche de validation ou de formation
- 50% des directeurs participant à une action de formation

AXE 3 : Professionnaliser l'accompagnement socio-professionnel

3.2) Décentraliser les actions de formation des encadrants en Charente-Maritime

3.3) Accompagner les SIAE dans la mise en place du référentiel de l'accompagnement socio-professionnel

AXE 4 : Former les personnes en insertion et valoriser les acquis professionnels

4.1) Valoriser le caractère formateur du travail :

- généraliser l'attestation de compétences dans les ACI et EI ; étudier comment adapter celle-ci dans les AI et ETTI
- promouvoir la VAE
- mobiliser les moyens disponibles : OPCA, Programme régional de qualification ...

4.2) Expérimenter la mutualisation d'actions de professionnalisation sur un territoire avec l'aide du FDI